|  |
| --- |
| **UNIVERSITE LIBANAISE FACULTE DE PHARMACIE** |
| **GUIDE DE THESES & MEMOIRES** |
| **Format et Présentation** |
|  |
|  |
|  |



|  |
| --- |
|  |
|  |

|  |
| --- |
|  |

**I. Généralités**

**I.1. Définitions et but**

Une **thèse** est un travail de recherche universitaire. Elle est produite sous forme écrite, soutenue oralement devant un jury par un étudiant afin d'obtenir un diplôme universitaire de doctorat. La thèse doit être une contribution originale exprimant un travail méthodique scientifique. Une bonne thèse comprend une recherche exhaustive, analysée de façon critique et rigoureuse nécessitant une description détaillée de la méthodologie utilisée.

Un **mémoire**, moins long que la thèse, consiste en un travail de recherche personnel, critique et approfondi (mais non nécessairement exhaustif) qui s'appuie sur une méthode de travail rigoureuse. L'étudiant doit faire preuve d'autonomie et d'esprit scientifique comme pour une thèse. Il faut noter que le mémoire peut consister en une étude de cas ou en un travail de type théorique ou bibliographique. Toutefois, il doit être produit sous forme écrite et soutenu oralement devant un jury.

Dans les deux cas, le but général est de réaliser une étude sur un sujet en lien avec le contenu du programme universitaire et sous la supervision d’un enseignant-chercheur universitaire et/ou un professionnel de santé ayant l’habilité nécessaire. Il faut noter que tout travail est strictement personnel, le plagiat étant formellement interdit et passible de sanctions. Ce travail se doit aussi d’être un outil pédagogique qui s’intègre dans la documentation scientifique de la faculté et pouvant être utilisé par l’enseignant, l’étudiant, le pharmacien ou toute autre personne se prêtant à la recherche de connaissances scientifiques.

Beaucoup de similitude de forme et de présentation unit thèse et mémoire, néanmoins nous signalerons au fur et à mesure et quand l’exigence se présente les points de disparité entre les deux productions, en particulier différence entre un travail de recherche original et bibliographique.

**I.2. Choix du directeur et du sujet**

Pour le mémoire de 5ème année, il est recommandé d’y réfléchir en 4ème année vu la facilité de contacts avec les éventuels directeurs et l’accès aisé à la bibliographie. Pour les autres travaux, le choix se fera après l’intégration de la discipline choisie.

Le choix du sujet doit expliquer le choix du directeur parmi la liste établie par la faculté. Un travail de recherche doit impliquer un chercheur, alors qu’une thèse basée sur les cas cliniques doit impliquer des chercheurs cliniciens etc…

**I.3. Rôle du directeur et de l’étudiant**

Quelles que soient les modalités du choix, l'acceptation d'un sujet correspond à un véritable contrat moral entre l'étudiant et le directeur de thèse dans lequel :

* **l’étudiant s'engage :**
  + à réaliser le travail qui lui est confié quel qu'il soit et pendant le temps nécessaire pour aboutir au produit final qui est la thèse ou mémoire,
  + à mener le travail expérimental consciencieusement et selon les recommandations fournies par le directeur,
  + à accepter d'exploiter tous les documents qui lui seront confiés par son directeur,
  + à trouver lui-même des documents supplémentaires et nécessaires pour la réalisation de son travail,
  + à restituer tous les documents, dossiers et articles qui lui auront été confiés pour la réalisation du travail.
* **le directeur s'engage à l’aider :**
  + en lui expliquant le déroulement du travail,
  + en lui apportant tous les renseignements sur la méthode de travail, la surveillance du protocole, les références bibliographiques qui sembleront nécessaires,
  + en le suivant pour l'exploitation des résultats,
  + en corrigeant la rédaction du texte ; en cas de style trop faible, il est recommandé de demander à l’étudiant de faire corriger le manuscrit par un spécialiste en langue.

**II. La structure du manuscrit**

**II.1. Travail original : expérimental ou clinique**

La structure de référence d'un tel travail est celle d’un article scientifique original (*Introduction, Méthode, Résultats, Discussion, Conclusion*).

* Introduction et problématique. Elle présente le sujet (données bibliographiques) et les raisons qui ont motivé le choix du travail, et de façon très claire, l’objectif du travail, la question qu’on se pose, ou l’hypothèse de départ.
* Méthode (s). Cette partie décrit la façon dont on a conduit le travail, ce qui est indispensable au lecteur pour estimer la qualité de l’approche. Dans un travail expérimental cette partie sera nommée « Matériels et Méthodes » et « Méthodologie » pour une enquête.
* Résultats. Ils sont exposés le plus clairement possible par du texte, des schémas, des dessins, des tableaux. Le texte a ici pour but de présenter et d’expliquer les résultats, mais pas de les commenter. C'est au lecteur de mener sa propre réflexion critique sur ces résultats.
* Discussion**.** C’est dans cette partie qu'on commente la méthodologie (les difficultés rencontrées, …) utilisée et les résultats (les biais qui peuvent remettre en cause certains résultats, …) observés en se référant à des travaux précédents dans le domaine. Tout sujet a déjà été abordé par d'autres dont on ne doit pas méconnaître la méthodologie ou les résultats.
* Conclusion. Elle indique la réponse qu’on peut donner à la question posée au départ (ou l'impossibilité de répondre). De plus, il est souhaitable que cette partie inclue des perspectives ou des idées innovatrices pour des travaux ultérieurs.

**II.2. Revue de la littérature ou travail bibliographique**

Ce type de travail comportera 3 parties : Introduction générale, Revue de la littérature, Conclusion générale.

* Introduction générale. Cette partie qui s’étale sur 1-2 pages doit justifier le choix du sujet (situation du problème) ainsi que les différents sous paragraphes de la partie suivante.
* Revue de la littérature. Cette partie sera formée au moins de 3-5 grands paragraphes (I, II, …) dont chacun doit justifier d’une introduction spécifique et une conclusion. Elle constitue un travail de synthèse des données de la littérature. Toutefois, une critique positive ou négative des données publiées auparavant serait souhaitable.
* Conclusion générale. Cette partie s’étale sur 1-2 pages ; elle doit être strictement personnelle, permettant d’évaluer la faculté déductive et innovatrice de l’étudiant.

**II.3. Parties complémentaires**

Un travail de thèse ou de mémoire doit être complété par :

* Page de couverture : Voir exemples en annexe.
* Pages de garde. Ce sont des feuilles blanches. Une première page est placée au début de l’ouvrage, l’autre est placée à la fin juste avant la couverture de dos.
* Page de titre. Une représentation fidèle de la couverture.
* Dédicaces et/ou remerciements. Ces 2 parties sont facultatives
* Résumé (abstract) : Placé au début en deux langues (français et anglais), il donne en quelques lignes l’essentiel du travail. Il doit être constitué de 200-300 mots et suivi d’une liste de 5 mots clés (keywords). Il devrait aussi figurer sur la couverture du dos.
* Table des matières. C’est la présentation des titres des différentes parties de la thèse, des sections et des paragraphes ainsi que les numéros des pages sur lesquelles ils apparaissent.
* Liste des abréviations. Lorsque leur nombre le justifie, les abréviations, sigles et acronymes sont présentés sous forme d’une liste exhaustive. Ils sont cités par ordre alphabétique avec les définitions qui leurs sont associées.
* Liste des illustrations. Classée par type (Liste des figures, listes des tableaux, …) et chaque titre (concis et précis) doit être suivi par le numéro de page sur laquelle il apparaît.
* Références. C’est la liste des articles, livres, rapports, thèses et mémoires lus pour faire le travail. Cette structure comporte quelques légères variantes selon les types de références.
* Annexe (s). Cette partie peut comprendre : Texte intégral important (loi, …), Questionnaires, Détails de la méthodologie ou d’appareillages, Mettre les tableaux détaillés des résultats statistiques (si nécessaires), ou tout autre document jugé utile.

**II.4. La structure générale : ordre de présentation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Travail original** | **Revue de la littérature** |
| Page de garde | |
| Page de titre | |
| Dédicace (s) | |
| Remerciements | |
| Résumé et mots clés | |
| Abstract et Keywords | |
| Table de matières | |
| Liste des abréviations | |
| Liste des Tableaux | |
| Liste des figures | |
| Introduction | Introduction générale |
| Méthode | Revue de la littérature |
| Résultats |
| Discussion |
| Conclusion | Conclusion générale |
| Références | |
| Annexe (s) | |
| Page de garde | |

**III. Couverture**

* Le format doit répondre aux exigences de la direction de la fac. (voire. exemplaire).
* La couverture est confectionnée à partir du papier fort de couleur Bordeaux.
* Les caractères sont dorés sur le plat et sur le côté (Nom de l’étudiant, titre du travail, année universitaire).

**!!!** La page de couverture est reproduite au début du document après une page de garde blanche.

**IV. Format**

* Le format de la page est le ISO A4 ou 210 x 297mm.
* Le nombre de pages doit être compris entre 20 et 50 pages, en excluant les parties complémentaires.
* Le papier (80g/m2) sera imprimé sur une seule face recto, le verso restant blanc. Toutes les pages sont donc des pages de droite ou "belles pages".

**V. Pagination**

* La pagination effective en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.) ne commence qu'à partir de l'introduction et se termine par la conclusion.
* Les pages des parties complémentaires peuvent être non-numérotées ou numérotées en chiffres romains (i, ii, iii, etc.)
* *N.B. Les numéros des pages sont omis sur celles qui sont blanches ou comportant un titre en grand calibre* (ex. page de séparation entre les différentes parties du manuscrit).

**VI. Mise en page**

* Utiliser le traitement de texte WINWORD.
* Les lignes sont justifiées sur 16 cm; ce qui laisse une marge de 3cm à gauche et une autre de 2cm à droite. La marge supérieure est de 2cm, l'inférieure de 2cm.
* Le texte normal est composé dans la police Times New Roman 12 points avec un interligne 1,5.
* L'espace entre les paragraphes est de 2 interlignes (voir autres thèses).
* L'espace entre la fin d'un paragraphe et le titre d'une section suivante est de 3 interlignes.
* Les premières lignes des paragraphes débutent toujours avec un retrait positif de 1 à 2cm (indent) en alinéa.
* Les lignes veuves ou orphelines sont chassées par équilibrage des blancs de la page.
* La numérotation "légale" est utilisée pour subdiviser les titres des sections dans une même partie. Ainsi le nombre III.2.4 par exemple désigne le 4ème paragraphe de la deuxième section appartenant à la 3ème partie.
* Les titres des parties et des sections sont composés avec une police Times New Roman en suivant l'ordre suivant :
* Titre de la partie I. (Times New Roman 16 points gras, lettres majuscules) centré ;
* Titre de la section I.1. (Times New Roman 14 points gras, lettres majuscules) justifié à gauche ;
* Titre du paragraphe I.1.1. (Times New Roman 14 points gras, lettres minuscules) à gauche.
* Titre du sous paragraphe I.1.1.1. (Times new Roman 12 points gras, lettres minuscles).
* Les caractères gras (bold) ne seront utilisés que pour les titres. Si on souhaite ressortir un mot ou une phrase du texte, mieux vaut utiliser l'italique plutôt que le gras.
* Le titre de chaque partie peut figurer dans l'en-tête de la page (header) et écrit dans la police Times New Roman 10 points italique en position centrale; le numéro de la page dans la même police mais justifié à droite en bas de la page (footer) (même format que ce document).

**VII. Illustrations**

* Le texte d'une thèse peut être illustré avec des tableaux, des figures, ou des graphes.
* Il est important de noter que toute illustration doit être compréhensible de manière indépendante. Pour cela il est fortement conseillé de fournir une légende dans laquelle sont données toutes les informations nécessaires pour une bonne compréhension.
* Chaque figure, graphe, tableau, doit comporter un numéro arabe de série croissant qui correspond à leur occurrence dans le texte, un titre et une légende placés en bas de la figure ou du graphe ou en haut du tableau. La source, le cas échéant, devrait aussi être citée.
* Ils sont écrits en caractère Times New Roman 10 points avec les titres en gras (Bold).

**VIII. Normes bibliographiques**

Utiliser strictement les consignes de rédaction de la liste bibliographique selon l’ordre alphabétique de la liste (style de l’American Psychological Association). Dans le texte, les références sont citées par l’auteur (1 auteur, deux auteurs, ou le premier suivi de « *et al »* s’il y en a plusieurs), puis l’année de publication. Dans la liste, les références sont citées par ordre alphabétique du premier auteur de chaque publication.

**Consignes générales concernant les références**

Concernant l’actualisation de références, il faut considérer les règles suivantes **:**

* Le nombre minimal est de 30 références, en cas d’un nombre inférieur, le directeur de thèse doit justifier par écrit ce nombre.
* Pour la thèse comportant un travail expérimental, au moins 30% des références doivent dater de moins de 5 ans.
* Pour une thèse bibliographique : au moins 50 % des références doivent dater de moins de 5 ans.
* La citation des pages Web ne doit pas dépasser 10 %.

L’écriture d’une référence bibliographique varie selon le type (ouvrage, articles, congrès,…) et le support (papier, online, cédérom,…) du document auxquels elle se rapporte. Elle est constituée d'éléments (auteur, titre, édition,…) indispensables au bon signalement. Ces éléments doivent respecter un ordre précis. Pour retrouver les éléments d'une référence bibliographique, les principales sources sont les pages de titre et de couverture des documents. Bien entendu il existe d'autres sources (dos de page de titre,…). Elle doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police et graisse). (Voir ci-dessous)

**Exemples**

* Article périodique : Auteurs. **Année**. Titre. *Journal*V : pages.

Al-hajje A, Awada S, Rachidi S, Bou-chahine N, Azar R, Zein S, Hneine AM, Dalloul N, Sili G, Salameh P. **2012**. Medication prescribing errors: data from seven lebanese hospitals. *J Med Liban* 60 : 37-44.

* Chapitre d’un ouvrage ou d’une encyclopédie : Auteurs du chapitre. Titre du chapitre. **In :** Auteurs de l’ouvrage. Titre de l’ouvrage (Tomaison, Edition). *Maison d’édition* **Année**; Lieu d’édition : pages.

Sanchez LA. **2005.** Pharmacoeconomics: Principles, Methods and Applications. **In**: Dipiro JT, Talbert RI, Yee GC, Matzke GR, Wells BG, Posey IM. Pharmacotherapy: A Pathophysiologic Approach (6th Ed). *McGRAW-HILL*; United states of America : 1-16.

* Site Internet : Auteurs. Titre **[En ligne]**. Disponible sur : *<URL>* (Date de consultation)

OMS, Centre des médias. Drépanocytose et autres hémoglobinopathies **[En ligne]**. Disponible sur : *<*[*http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs308/fr/*](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs308/fr/)*>* (Consulté le 02.02.2012)

* Thèse ou mémoire : Auteurs. Titre. *Discipline* **Année**; Université, Lieu : pages.

Barrak J. Sarcoïdose : de la Physiopathologie à la Thérapeutique. *Thèse Docteur en Pharmacie* **2012** ; université Libanaise, Liban : 57pages.

* Normes : Auteurs. Titre. *Référence* **Année** ; Lieu : pages.

ISO. Acoustique: méthode de calcul du niveau d’isotonie. *ISO 532* **1975**; Genève : 18pages.

* Brevet : AUTEURS. Titre. ***Référence*.** Date.

Podoan GM. Mould for producting organic lenses by casting. ***Brevet EP0234567***. 25 février 1987.

* Communication dans un congrès: Auteurs. Titre de la communication. **In** : Titre du congrès. *Editeur ou organisateur* **Date**; Lieu.

Vopalensky V, Pospisek M. Mystery of cytoplasmatic capping. **In**: EMBO Conference on Protein Synthesis and Translational Control. *EMBO* **2007**(september 12-16); Heidelberg, Germany.

* Autres supports (Cédérom, Application,….) : Auteurs. Titre **[SUPPORT].** *Editeur* **Année :** Lieu**.**

Audisio SE. Le livre multimédia de la corrosion **[CDROM]**. *LPCI, INSA* **1999 :** Lyon, France.

**IX. Planification de la soutenance**

Vous êtes tenus de présenter votre thèse tapée deux semaines avant la date prévue pour la soutenance afin de planifier la première page et d'en porter la date exacte sur la couverture. Cette version est normalement reliée en *SPIRALE*: Les corrections sont encore possibles à ce stade, juste après la soutenance et selon les recommandations des membres du jury.

Le dépôt de la version finale de la thèse CORRIGEE et présentée selon le règlement cité ci-dessus doit avoir lieu un mois après la soutenance.

**UNIVERSITE LIBANAISE**

**FACULTE DE PHARMACIE**

Année : ….. Nᵒ …..

**MEMOIRE DE FIN D’ETUDE**

Pour l’obtention du

**DIPLOME DE DOCTEUR D’EXERCICE EN PHARMACIE**

**TITRE**

………………………………………………….

Présenté et soutenu publiquement le …..

Par …….

Devant le jury :

Directeur: ……..

Rapporteur: …….

Examinateur: ……

**UNIVERSITE LIBANAISE**

**FACULTE DE PHARMACIE**

Année : ….. Nᵒ …..

**THESE**

En vue de l’obtention du

**DOCTORAT EN PHARMACIE (PharmD)**

Option : …………………….

**TITRE**

……………………………….

Présentée et soutenue publiquement le …..

Par …….

Devant le jury :

Directeur: ……..

Rapporteur: …….

Examinateur: ……

Travail effectué au sein de l’équipe ou du laboratoire …….

**LEBANESE UNIVERSITY**

**FACULTY OF PHARMACY**

Year: ….. Nᵒ …..

**MEMOIR**

For obtaining the

**DIPLOMA OF PRACTICING DOCTOR OF PHARMACY**

**TITLE**

………………………………………………….

Presented and publicly defended on the …..

By …….

In front of the jury :

Director: ……..

Reporter: …….

Examiner: ……

**LEBANESE UNIVERSITY**

**FACULTY OF PHARMACY**

Year: ….. Nᵒ …..

**THESIS**

For obtaining the

**DOCTOR OF PHARMACY DEGREE (PharmD)**

Option : …………………….

**TITLE**

……………………………….

Presented and publicly defended on the …..

By …….

In front of the jury :

Director: ……..

Reporter: …….

Examiner: ……

Work performed within the research laboratory or group …….